LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉPARGNE DE L'AMF

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

SOMMAIRE : Les nouveaux investisseurs en France p. 1-4

N° 54 NOVEMBRE 2023

ÉDITO

Connaître et accompagner les nouveaux investisseurs en France

Depuis le premier trimestre 2020, l'AMF a constaté la forte augmentation du nombre d'investisseurs particuliers. Ce phénomène est mondial.

Qui sont ces nouveaux investisseurs ? Quelles sont leurs motivations et leurs besoins ?

Afin de mieux les accompagner et les protéger, l'AMF a sollicité le soutien de l'Union européenne au travers de l'Instrument d'Appui Technique (IAT). Ainsi, la DG REFORM de la Commission européenne a désigné l'OCDE comme partenaire afin d'appuyer l'AMF dans sa volonté d'augmenter le niveau d'éducation financière des nouveaux investisseurs et leur capacité à prendre de meilleures décisions[1].

À la demande de l'OCDE, l'institut Audirep a réalisé une vaste étude au printemps 2023 dont le premier volet a permis d'interroger 1 056 nouveaux investisseurs en actions, en fonds, en *crowdfunding* ou en crypto-actifs, sur leurs motivations et leurs attitudes.

Le second volet de l'étude a consisté en la réalisation de 40 entretiens individuels afin de sonder plus en profondeur ces motivations et explorer leurs besoins d'accompagnement.

Cette lettre s'appuie intégralement sur le rapport publié par l'OCDE[2], première réalisation de cette coopération.

Un second rapport de l'OCDE présentera en 2024 une stratégie d'éducation financière des nouveaux investisseurs particuliers, en articulation avec la stratégie nationale d'éducation financière, dont la Banque de France est l'opérateur.

Ce projet permettra à l'AMF, dans le cadre de ses orientations stratégiques Impact 2027, de décliner de manière ciblée des messages d'éducation financière aux nouveaux investisseurs, dans leur langage et en prenant en compte la manière dont ils s'informent.

[1] Projet 22FR01 – Improving financial literacy of new retail investors for a better support in their decision-making process (soutenu par l'Union européenne).

[2] Les nouveaux investisseurs particuliers en France. Attitudes, connaissances et comportements, OCDE, novembre 2023

FOCUS

24 % d'investisseurs en France

Près d'un Français sur quatre déclare détenir un placement en instruments financiers[3] ou des crypto-actifs.

Afin de constituer un échantillon d'investisseurs suffisamment important et à des fins de comparaison entre anciens et nouveaux investisseurs, un grand nombre de Français ont été questionnés sur leur détention de produits d'investissement[4]. Résultat : 24 % des personnes interrogées ont répondu détenir au moins un produit d'investissement, au sens large.

La moitié des investisseurs le sont depuis 2020

La moitié des investisseurs ont investi pour la première fois à partir du début de l'année 2020. Ils représenteraient ainsi 12 % de la population française adulte.

9 % des Français détiennent des crypto-actifs

Le taux de détention individuelle de crypto-actifs ressort à 9 % des Français. Celui des actions cotées s'établit à 7 %, proche du niveau estimé par l'institut Kantar en mars 2023 (cf. LOE spéciale de juillet 2023).

Taux de détention de produits d'investissement, au niveau individuel, dans la population française adulte

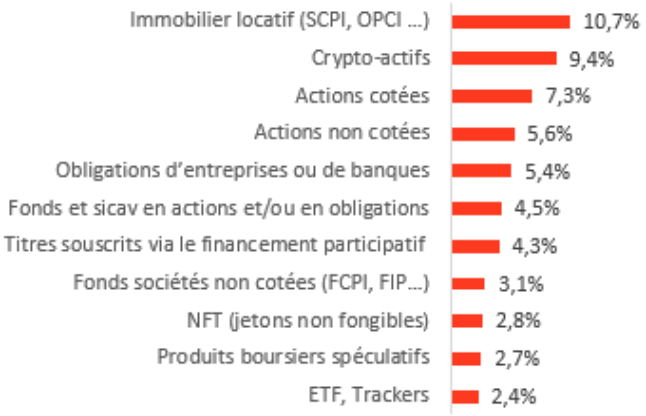

Source : Les nouveaux investisseurs particuliers en France, OCDE, novembre 2023

[3] Produits définissant les « investisseurs » dans cette étude : actions cotées ou non cotées, placements collectifs investis sur les marchés financiers (y compris ETF), produits de bourse, crypto-actifs, titres de financement participatif. Pour plus de précisions, lire en page 2.

[4] 8 456 personnes interrogées par Audirep en avril 2023. Échantillon représentatif de la population française de 18 ans et plus.

Les nouveaux investisseurs en France : extraits du rapport de l'OCDE

12 % des Français de 18 ans et plus ont investi pour la 1ère fois depuis 2020. Qui sont-ils ? Quelles sont leurs motivations et leurs attitudes ?

Dans le cadre de cette étude conduite par l'OCDE, les « investisseurs » sont les personnes ayant déclaré détenir au moins l'un des produits suivants : des actions cotées ou non cotées, des fonds d'investissement (y compris des ETF), des produits de bourse, des crypto-actifs ou des titres de financement participatif [1].

Les « nouveaux investisseurs » sont ceux qui ont investi pour la première fois depuis le début de la pandémie de COVID-19, au début de 2020.

Qui sont-ils ?

Comme chez les investisseurs « traditionnels », c'est-à-dire ceux qui l'étaient déjà avant 2020, ce sont majoritairement des hommes (64 %). Sans surprise, ils sont plus jeunes que les investisseurs traditionnels, 36 ans en moyenne, contre 51 ans : 56 % d'entre eux ont moins de 35 ans, 28 % avaient moins de 25 ans au moment de leur 1er investissement.

La proportion des ouvriers et des employés (CSP-) est plus élevée que chez les investisseurs traditionnels (37 %, contre 20 %). Le patrimoine financier moyen de ces nouveaux investisseurs, tous placements confondus, est toutefois relativement élevé (97 k€).

Que détiennent les nouveaux investisseurs ?

Les nouveaux investisseurs investissent moins fréquemment en bourse que les investisseurs traditionnels : ils sont 61 % à dire détenir des placements en bourse (actions, fonds, ETF, etc.), contre 84 %. 24 % disent détenir des actions cotées (36 %) et 18 % des titres de financement participatif (17 %).

Beaucoup se sont intéressés aux crypto-actifs : 54 % d'entre eux en possèdent (63 % parmi les nouveaux investisseurs âgés de 25 à 34 ans), contre 25 % des investisseurs traditionnels.

Taux de détention individuelle de produits par les nouveaux investisseurs et les investisseurs traditionnels

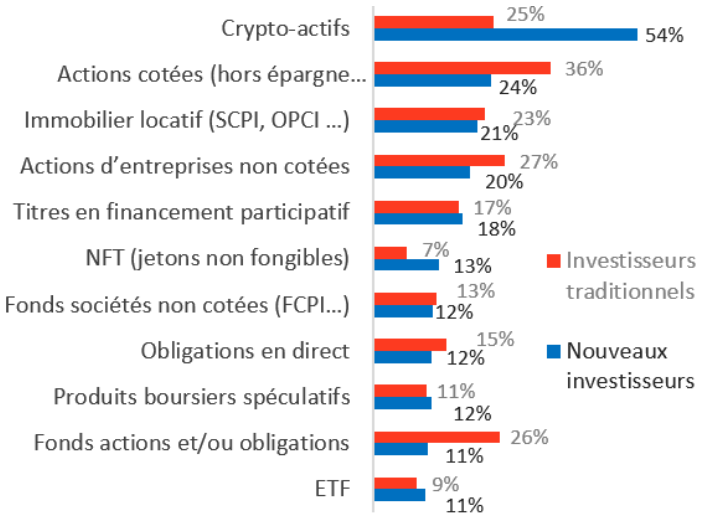

Source : OCDE, novembre 2023

Les circonstances ayant poussé à investir

Au point de départ, les nouveaux investisseurs ont surtout pensé à diversifier leur épargne (35 % d'entre eux) et à accroître son rendement (28 %). Les exemples vus sur les réseaux sociaux (20 %) ou les conseils donnés par des connaissances (28 %) ont également joué un rôle pour beaucoup. La recommandation d'un conseiller n'est citée que par 15 % des nouveaux investisseurs.

Quelles raisons vous ont poussé(e) à investir en bourse, via le crowdfunding ou en cryptomonnaie depuis 2020 ?
Plusieurs réponses possibles

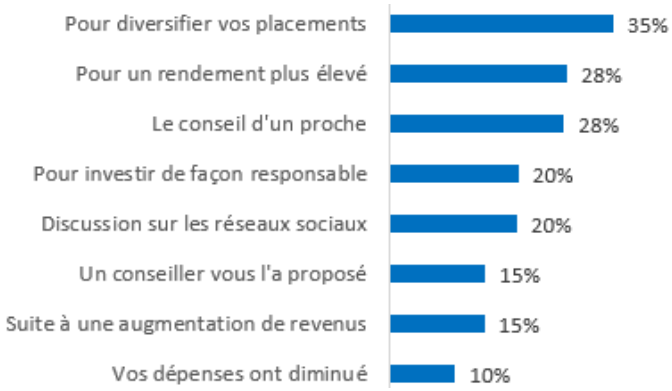

Source : OCDE, novembre 2023

Chez les moins de 25 ans (22 % des nouveaux investisseurs), les principales raisons mentionnées sont la volonté d'investir dans des placements durables (31 %), le « conseil » d'une connaissance (30 %) ou les réseaux sociaux (29 %).

Les nouveaux investisseurs sont aussi des « joueurs »

La plupart des nouveaux investisseurs déclarent jouer, régulièrement ou occasionnellement, à des jeux d'argent, en ligne ou non :

- 58 % d'entre eux jouent à des jeux d'argent (poker, casino), dont 21 % régulièrement,
- 79 % à des jeux de hasard payants (grattage, loto…), dont 27 % régulièrement,
- 68 % font des paris sur des compétitions sportives, dont 26 % régulièrement. ■

[1] Pour les besoins exclusifs de cette étude, les investisseurs détenant uniquement des placements dans le cadre de l'assurance -vie, de l'épargne retraite ou l'épargne salariale n'ont pas été considérés comme des investisseurs. De même, l'unique détention d'obligations, de placements collectifs dans l'immobilier locatif (SCPI, OPCI, SCI) ou de NFT (jetons non fongibles) n'a pas été prise en compte pour définir les nouveaux investisseurs.

Les montants investis restent modérés

La plupart des nouveaux investisseurs ont placé des sommes relativement limitées au regard de leur patrimoine financier, qui s'élève en moyenne à 97 k€ : les montants investis depuis 2020 sont restés inférieurs à 5 k€ pour 51 % d'entre eux.

Les investissements en crypto-actifs sont plutôt moins élevés (4 070 €), que les investissements en actions (5 743 €) ou en *crowdfunding* (5 575 €).

Des investisseurs se déclarant plutôt prudents

Comme les investisseurs interrogés en 2022 dans le cadre du Baromètre de l'AMF, les nouveaux investisseurs disent majoritairement s'orienter vers les placements « à risque modéré rapportant modérément » (61 % d'entre eux). Les autres privilégient les placements à faible risque (21 %, 28 % des femmes). Seuls 16 % disent s'orienter vers des placements « rapportant beaucoup avec un risque élevé » (20 % des 25-34 ans, mais 12 % des 18-24 ans).

Pourtant, 40 % des 18-24 ans ont également répondu avoir pour priorité dans la vie de « gagner beaucoup d'argent rapidement ».

Quels résultats depuis leur 1er investissement ?

Les trois quarts des nouveaux investisseurs (76 %) ont été actifs depuis leur premier investissement. Les deux tiers (66 %) ont indiqué qu'ils souhaitaient maintenir ou augmenter leurs investissements dans un avenir proche.

62 % des nouveaux investisseurs particuliers se sont dits satisfaits de la performance de leurs investissements (67 % de ceux qui détiennent notamment des crypto-actifs), tandis que 20 % ont estimé avoir perdu de l'argent.

La grande majorité des nouveaux investisseurs (79 %) considèrent que la rentabilité de leurs investissements est attrayante dans le contexte actuel. La plupart d'entre eux sont également convaincus (90 %) que leurs investissements seront rentables s'ils sont conservés à long terme.

Des connaissances souvent surestimées

Les nouveaux investisseurs particuliers ont un niveau de connaissances financières plutôt faible, en particulier les jeunes de 18 à 24 ans ainsi que ceux appartenant aux CSP-.

Plusieurs concepts clés tels que la diversification des actifs, l'impact de l'inflation ou le fait que le rendement passé ne reflète pas nécessairement le rendement futur, ne sont pas bien compris par de nombreux nouveaux investisseurs. Par exemple, seuls 48 % pensent que la répartition d'un capital sur plusieurs placements financiers est de nature à réduire le risque pris (60 % des investisseurs traditionnels[2]).

En outre, beaucoup de nouveaux investisseurs surestiment leurs connaissances financières. Ainsi, 67 % d'entre eux estiment s'y connaître, contre 58 % des investisseurs plus anciens[2]. Or, ces « connaisseurs » ont plus fréquemment donné de mauvaises réponses alors que ceux qui ont estimé que leurs connaissances étaient basses ont donné davantage de réponses correctes. ■

[2] Source : chiffres concernant l'ensemble des investisseurs, anciens et récents, interrogés dans le cadre du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement (octobre 2022).

Des sources d'informations variées

La majorité des nouveaux investisseurs disent prendre le temps de rechercher de l'information sur les produits (69 %) ou des conseils auprès d'un tiers (52 %) avant de faire un investissement.

Ceux qui affirment s'informer avant d'investir le font auprès de sources diverses : d'abord les documents d'information sur les produits financiers (41 %) et les médias spécialisés en finance (36 %), puis l'entourage (39 %, 45 % des 25-34 ans), les réseaux sociaux (28 %, 41 % des 18-24 ans) et les influenceurs (22 %, 29 % des 18-24 ans). Les conseillers financiers (32 %, 42 % des femmes) sont également cités[3].

Quelles sont vos sources d'information avant d'effectuer un placement en bourse ou en cryptomonnaie ?
Base : les nouveaux investisseurs qui cherchent de l'information

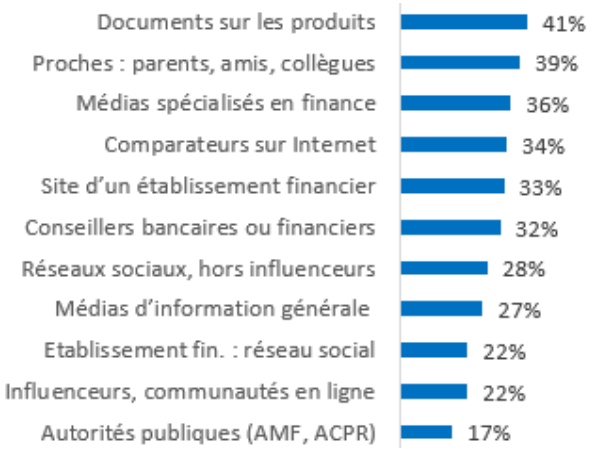

Source : OCDE, novembre 2023

Un entourage influent

Lorsqu'ils « prennent conseil auprès d'un tiers », les nouveaux investisseurs s'adressent à une banque ou à un conseiller financier (49 % d'entre eux), à leurs amis et collègues (48 %) ou à leur famille proche (40 %).

Parmi ceux qui s'adressent à des amis et collègues, on retrouve plus souvent les 18-24 ans (57 %), ceux qui investissent dans les crypto-actifs (54 %) et ceux qui ont un faible patrimoine financier (64 %).

Ceux qui considèrent que leurs investissements « perdent de l'argent » ont majoritairement demandé conseil à des proches (62 %). Parallèlement, 57 % de ceux qui estiment leurs placements gagnants ont indiqué s'adresser à un conseiller avant d'investir.

L'entourage des nouveaux investisseurs (famille, amis, collègues) est lui-même souvent composé d'investisseurs. Ainsi, 58 % des nouveaux investisseurs ont répondu qu'au sein de leur famille, quelqu'un a investi en bourse et 52 % en crypto-actifs. Ces proportions sont respectivement de 68 % et 62 % parmi les amis et les proches.

[3] Les investisseurs traditionnels sont moins nombreux à consulter un réseau social ou un influenceur (12 % d'entre eux) et plus nombreux à s'appuyer sur un conseiller financier (54 %), selon les chiffres issus du Baromètre AMF de l'épargne et de l'investissement (octobre 2022).

4 profils de nouveaux investisseurs

Les nouveaux investisseurs se distinguent quant à leur propension à s'informer avant d'investir ou encore quant à leur approche de l'investissement (se préparer financièrement à un projet de vie ou investir par curiosité).

Les « non-informés »

37 ans en moyenne. Ce profil est plus représenté chez les ouvriers et les employés. Leur motivation de départ était la curiosité et l'envie d'augmenter la rentabilité de leur épargne.

Ils ne cherchent pas d'information sur les caractéristiques des produits financiers avant d'investir. 77 % d'entre eux ont indiqué se tourner vers leurs proches.

45 % ont investi en crypto-actifs et 23 % dans des actions cotées. Seuls 29% ont dit souhaiter investir davantage au cours de l'année à venir.

Les « néophytes »

30 ans en moyenne, 75 % de moins de 35 ans. C'est un profil très « digital », pour la recherche d'information ou pour la souscription de produits. Ils s'informent beaucoup sur les réseaux sociaux (68 % d'entre eux) et auprès d'influenceurs (41 %), notamment quand ils recherchent de l'information sur les produits.

Ils sont nombreux à avoir une personne de leur entourage ayant déjà investi en bourse (80 %) ou en crypto-actifs (76 %). 65 % détiennent des crypto-actifs et 25 % des actions cotées. Leur niveau de connaissances, qu'ils surestiment, est plus faible que celui des autres nouveaux investisseurs.

Les « consciencieux »

38 ans en moyenne. Plus souvent des CSP+, ils ont investi pour diversifier leur épargne (46 %), mais aussi souvent par curiosité (38 %). Au sein des nouveaux investisseurs, ce sont ceux qui ont le mieux répondu aux questions de connaissances, tout en pensant plus fréquemment ne pas être connaisseurs en matière de placements.

Ils s'informent davantage avant d'investir, notamment en consultant l'information précontractuelle ou en suivant les médias spécialisés. Ils sont plus enclins à consulter un conseiller professionnel (62 %) que leurs proches. 58 % ont investi en crypto-actifs et 23 % en actions cotées.

Les « dynamiques »

37 ans en moyenne. Le profil le plus proche de celui des investisseurs traditionnels. Souvent confiants (84 %) quant à leur situation financière, leur patrimoine financier (117 k€ en moyenne) et leur investissement moyen (9 317 €) sont plus élevés que ceux des autres nouveaux investisseurs. Ils ont investi, pour 68 % d'entre eux, afin de préparer leur retraite ou en vue d'un projet précis (44 %). Ils s'informent sur les produits avant d'y souscrire (97 %) et s'adressent plus fréquemment à un conseiller professionnel (70 %).

Ce sont plus souvent des joueurs (paris sportifs, jeux de hasard payants) : plus d'un tiers d'entre eux y jouent régulièrement.

51 % ont déclaré détenir des crypto-actifs, 33 % des actions cotées et 26 % des titres dans le cadre du *crowdfunding*. Ils sont aussi 31 % à dire détenir des placements dans l'immobilier locatif (nettement plus que les autres).

Les principaux constats des entretiens

Une étude qualitative a été menée auprès de 40 nouveaux investisseurs (dix pour chaque profil), à travers des entretiens individuels d'une durée d'environ 45 à 60 minutes. Les échanges ont porté sur leurs motivations et leur état d'esprit.

Quelles étaient leurs motivations initiales ?

Les principaux facteurs ayant motivé leur décision de commencer à investir étaient les suivants :

- La pandémie du Covid-19, synonyme de temps libre forcé et/ou de dépenses moindres.
- Les faibles taux de rémunération de l'épargne traditionnelle.
- Le contexte socio-économique et politique en France (la réforme des retraites, la crise énergétique, etc.), qui a suscité des inquiétudes et incité à rechercher des rendements et des revenus supplémentaires.

Des investisseurs rationnels ou impulsifs ?

Deux types de motivations ont émergé. Certains investissent sur une base rationnelle pour diversifier les placements, augmenter la rentabilité ou pour financer des projets spécifiques. D'autres investissent de manière impulsive, pour le plaisir, par curiosité ou pour voir comment ces types d'investissement fonctionnent.

Comment se représentent-ils l'investissement ?

Pour la majorité des répondants, être un « investisseur » signifie pouvoir investir des montants plutôt élevés dans une variété de produits. Le terme évoque une approche sérieuse et risquée. Être un « nouvel investisseur » fait référence à l'investissement dans de nouveaux produits tels que les crypto-actifs, les NFT et le financement participatif, et induit une démarche plus souple et moderne.

En outre, les participants interrogés ont tendance à penser les investissements comme un jeu ou un pari, en particulier lorsqu'il s'agit de crypto-actifs. Certains mots tels que « pari » ou « coup de poker » ont souvent été mentionnés en lien avec leur comportement d'investissement.

Ont-ils le sentiment d'avoir pris des risques ?

La plupart des personnes interrogées ont indiqué être conscientes du risque de perte d'argent. Elles ont cependant exprimé un sentiment de contrôle de ce risque en ne misant que de l'argent non « vital », des petits montants, ou en investissant sur des produits à faible risque (comme les grandes actions internationales). Le risque d'être victime d'escroqueries ou de fraudes a été peu mentionné par les investisseurs interrogés qui se sentent rarement concernés. La méfiance porte surtout sur les réseaux sociaux et les influenceurs qui sont vus comme une source d'information moins fiable que d'autres médias.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Directrice de la publication : Charlotte Garnier-Peugeot • **Directeur de la rédaction** : Sébastien Raspiller •
Contacts : Direction de la communication • Tel.: 33 1 53 45 60 25. **Courriel** : directiondelacommunication@amf-france.org •
Conception et réalisation : AMF • La Lettre de l'Observatoire de l'épargne de l'AMF offre une vue d'ensemble et non exhaustive des sujets de l'épargne et de l'investissement. **La Lettre de l'Observatoire de l'épargne / ISSN 2428-405X**